TRIMESTRIEL • VFA N°58 • JUILLET 2022

INFOTRI

L'actualité de la collecte
et du traitement des déchets

LA GRANDE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA GRANDE VALLÉE DE LA MARNE

ISSN : 1777-2893

LA COLLECTE DU VERRE

QUAND ÉTÉ RIME AVEC CONVIVIALITÉ !

Une chose est sûre : la collecte du verre en apport volontaire, un **nouveau geste de tri dans le quotidien des habitants depuis le 1er janvier 2022, a immédiatement été adoptée** au regard des tonnages collectés.

Les week-ends ensoleillés et les douces soirées sont propices aux moments de partage en famille ou entre amis avec, par conséquent, une consommation accrue de boissons*.

Aussi quelques ajustements sont-ils encore à effectuer concernant la collecte des 63 colonnes à verre implantées sur le territoire intercommunal. **Certains conteneurs débordent parfois, des ramassages supplémentaires sont ainsi régulièrement prévus.**

*l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Pour localiser la colonne à verre la plus proche de chez vous
www.ccgvm.com – rubrique déchets

CITEO adelphe
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

PROCHAINEMENT : L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

«L'extension des Consignes de Tri (ECT) est depuis 2011 un projet national qui vise à simplifier le geste de tri en permettant aux habitants **de trier tous leurs emballages ménagers en plastique.**
Le cadre réglementaire de son déploiement a par ailleurs été précisé en 2015 au travers de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte puis en 2020 avec la Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire : toutes deux prescrivant son déploiement sur le territoire national d'ici le 31 décembre 2022.» Source Citéo

De nouvelles consignes de tri seront effectives à compter du 1er janvier 2023.
Elles permettront de trier et recycler davantage de déchets.

Les publicités non adressées (prospectus) représentent chaque année 32kg de papiers par foyer.

N'hésitez plus, adoptez un STOP PUB !
Ils sont disponibles en mairie ou sur simple demande à la Communauté de Communes.

FAQ

L'ACCES EN DECHETTERIE

Comment obtenir ma carte d'accès ?

Vous êtes un habitant, une entreprise ou une association implantée sur le territoire intercommunal, rendez-vous sur **www.ccgvm.com.**
Préparez vos documents, scannez-les et remplissez le formulaire en ligne.
Votre carte d'accès sera disponible sous 8 jours dans votre mairie.

Je n'ai pas accès à internet !

Plusieurs solutions s'offrent à vous : votre entourage (famille, amis) peut réaliser votre demande de carte.

Le CIAS de la Grande Vallée de la Marne, situé à Aÿ-Champagne, vous accompagne également dans cette démarche (mise à disposition de postes informatiques ou réalisation de votre demande de carte.

Je n'ai toujours pas reçu ma carte, comment faire ?

Lorsque votre carte est disponible, un mail vous est adressé vous invitant à retirer cette dernière dans votre mairie.

ATTENTION

Si vous n'avez reçu aucune communication de la Communauté de Communes après 8 jours ouvrés, il est probable que votre demande n'ait pas été prise en compte et qu'il faille recommencer.

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?
Contactez le service Déchets

UNE CANTINE SOLIDAIRE A AY-CHAMPAGNE

Une cantine «pas comme les autres» où des bénévoles se rassemblent pour cuisiner les invendus des commerces locaux, c'est l'idée lancée par une nouvelle association agéenne «Mettons du coeur dans les épinards !»

ENTRETIEN AVEC

Arnaud REYBOIS, Président de l'association
mettonsducoeurdanslesepinards@ecomail.fr
06.03.89.39.96

VFA : Comment est né ce concept inédit sur le territoire intercommunal ?
AR : L'association «Mettons du cœur dans les épinards !» a vu le jour en janvier 2022 sous l'impulsion d'un collectif de citoyens soucieux du devenir de notre alimentation. Nos objectifs sont multiples : **promouvoir et favoriser l'accès à une alimentation saine et durable ou encore lutter contre le gaspillage alimentaire.** Notre association a également pour ambition, par sa nature, **de créer du lien et une mixité sociale.**

VFA : Quelle a été votre première action ?
AR : Nous avons, à deux reprises, organisé **notre cantine éphémère «LA MARMITE AMBULANTE».** A ces occasions, des bénévoles se sont réunis pour cuisiner ensemble un repas à partir d'invendus de commerces locaux.
28 couverts ont pu être servis le 11 avril dernier au restaurant scolaire à Aÿ-Champagne. 50 convives (dont 17 enfants) ont également pu tester le concept lors du Festival Zéro Déchet organisé à Mareuil-sur-Aÿ le 8 mai.

VFA : Quels sont vos besoins pour pérenniser votre action ?
AR : Nous réfléchissons activement à l'implantation d'une cantine solidaire sur le territoire synonyme d'une restauration saine, durable, locale et accessible financièrement. Dans cette perspective, nous étudions à ce jour toutes possibilités d'implantation temporaire ou pérenne pour nous permettre d'assurer un service de restauration.

Toutes les propositions sont les bienvenues !
Toujours dans l'optique de lutter contre le gaspillage alimentaire, nous proposons de ramasser les fruits des vergers qui ne seraient pas collectés afin de les transformer en jus de fruits ou compotes. Ces mets seraient en partie redistribués aux personnes socialement précaires, avec l'aide des structures œuvrant sur le territoire.

DES FRUITS EN TROP DANS VOTRE VERGER ?

L'association, qui lutte contre le gaspillage, propose de venir les ramasser ou les cueillir pour les transformer et les distribuer aux personnes précaires.

VOUS AVEZ DES LOCAUX DISPONIBLES ?

L'association recherche activement un lieu pour implanter sa cantine éphémère.

QUESTIONS DECHETS

LES DECHETS VERTS

L'heure est à l'entretien des jardins. Voici quelques règles à respecter pour faciliter la collecte des biodéchets et déchets verts organisée en porte-à-porte :

Je peux utiliser mes propres contenants* ?

FAUX
Utilisez les contenants conformes (bacs ou sacs). Tout contenant non prévu à cet effet ne sera pas collecté.

Mes déchets verts n'ont pas été collectés. Pourquoi ?

> Vos sacs sont probablement trop chargés.
Pensez aux agents de collecte qui peuvent soulever du sol au camion jusqu'à 1 tonne par jour !
> Des branchages trop volumineux. Seules les branches fines ficelées d'un diamètre inférieur à 2 cm et d'une longueur inférieure à 1 mètre sont ramassées.

TESTEZ DE NOUVELLES TECHNIQUES POUR REDUIRE VOS DECHETS VERTS

Broyage ; compostage ; paillage ; mulshing... Toutes ces solutions permettent de nourrir, protéger et fertiliser vos sols et vos massifs !

© Saint Rustice

BIODECHETS ET DECHETS VERTS : Ces sacs sont gratuitement mis à votre disposition toute l'année dans votre mairie